

DOSSIER D'INFORMATION Nouvelle-Calédonie 2025

Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie

CONFORTER LE SENTIMENT
D'APPARTENANCE À UNE MÊME SOCIÉTÉ.

NOUMÉA 22 & 23 FÉVRIER 2012

MODULE CITOYEN

Contact

Gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie
Service de l'Aménagement
et de la Planification
B. P. M2
98849 Nouméa CEDEX
Tél : 26 29 33
Fax : 26 37 01
Mél : sap@gouv.nc

 www.nouvellecaledonie2025.nc



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie



IMAGINONS LES FUTURS POSSIBLES

ÉCHANGE

INÉGALITÉS

IDENTITÉ ÉCHANGE

SOLIDARITÉ

COHÉSION

SOLIDARITÉ

SOCIALE IDENTITÉ DES RICHESSES

COHÉSION

CULTURE SYMBOLES

SOCIALE DES RICHESSES

LOGEMENT RÉPARTITION

CULTURE SYMBOLES

LIEN SOCIAL

ÉDUCATION LOGEMENT MÉMOIRE RÉPARTITION

LIEN SOCIAL

ÉDUCATION EMPLOI MÉMOIRE

SANTÉ

EMPLOI



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE



SOMMAIRE

■ EDITORIAL..... P. 04

■ LA PROSPECTIVE..... P. 05

■ NOUVELLE-CALÉDONIE 2025 :
DES ACCORDS DE NOUMÉA À 2025..... P. 06

| | |
|-----------|--|
| 1999 | ▶ Une volonté de l'accord de Nouméa |
| 1999-2006 | ▶ Une première tentative d'élaboration |
| 2006 | ▶ Création du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie |
| 2008-2009 | ▶ Phase diagnostic |
| 2010-2012 | ▶ Phase stratégique « orientations-moyens » |
| 2012-2025 | ▶ Restitution du schéma, approbation, puis actualisation quinquennale |

■ LES DATES CLÉS..... P. 10

■ SÉMINAIRE CITOYEN : CRÉER LES CONDITIONS D'UNE COHÉSION SOCIALE INDISPENSABLE À L'ÉMERGENCE DE LA CITOYENNETÉ CALÉDONIENNE..... P. 11

La cohésion sociale, clé de voûte d'une citoyenneté calédonienne
Objectifs du séminaire « Citoyen »
Programme du séminaire
Intervenants

■ PROCHAIN RENDEZ-VOUS, MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MARS À LIFOU, SÉMINAIRE « AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »..... P. 18



ÉDITORIAL

NC 2025

Le projet **Nouvelle-Calédonie 2025** est actuellement dans sa phase « Orientations Moyens » qui doit aboutir à la **rédaction du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie.**

Cette deuxième phase permettra de dessiner les contours d'un projet de société reflétant le souhait des acteurs de la société calédonienne. A partir de ce projet de société et d'une étude approfondie des leviers sur lesquels il sera possible d'agir pour atteindre la situation souhaitable, **nous pourrons élaborer les stratégies de développement et quantifier les moyens nécessaires pour leur mise en œuvre.** Il nous faudra ensuite hiérarchiser les besoins et estimer les modalités d'application des mesures phares proposées.

Nouvelle-Calédonie 2025 sera ainsi un véritable outil de prospective, permettant d'aider les responsables politiques à orienter leurs décisions en matière de politiques publiques, afin que ces dernières anticipent au mieux les profondes mutations de notre société.

Laurent Châtenay,
Chef du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP)
créé en juin 2006 par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

LA PROSPECTIVE

La prospective est la démarche qui vise à se préparer aujourd'hui à demain. Elle ne consiste pas à prévoir l'avenir mais à élaborer des futurs possibles sur la base de données disponibles (état des lieux, tendances, phénomènes émergents).

Sa fonction première est d'être **une aide aux décisions stratégiques qui engagent la Nouvelle-Calédonie** et affectent ses ressources (naturelles ou non) sur une longue durée. Elle acquiert ainsi une double fonction de réduction des incertitudes face à l'avenir et de légitimation des actions.

Par ailleurs, la démarche prospective place l'avenir dans le domaine de la volonté **et n'a de sens que pour celui qui dispose d'une vision d'un futur souhaitable**. Elle s'inscrit ainsi dans la pensée de Sénèque qui disait qu' « **il n'y a de vent favorable que pour celui qui sait où il va.** »

Une des branches spécifiques de la prospective est la prospective sociale qui se fonde sur l'analyse sociologique mais également sur l'évolution des tendances de consommation et des modes de vie, les transformations sociales et sociodémographiques, en particulier en lien avec le vieillissement de la population ainsi que sur les pratiques de communication. **La prospective sociale cherche à décrypter les comportements sociaux et à mettre en avant les mutations à l'œuvre.**

La prospective s'appuie sur l'élaboration et l'étude de scénarios pour l'avenir. Ces scénarios sont constitués non seulement de la description d'une situation future, mais aussi du cheminement des événements qui permettent de passer de la situation d'origine à la situation future.

La méthode des scénarios permet de stimuler l'imagination, de réduire les incohérences, de créer un langage commun, de structurer la réflexion et de permettre l'appropriation collective des défis et des leviers du changement. Cette méthode nécessite une lecture des mutations du contexte dans lequel la Nouvelle-Calédonie évoluera. **Pour cela, il importe de dégager des tendances qui auront une influence déterminante sur le déroulement de l'avenir.**

NOUVELLE-CALÉDONIE 2025 : DES ACCORDS DE NOUMÉA À 2025

1999

UNE VOLONTÉ DE L'ACCORD DE NOUMÉA

Prévu par l'article 211 de la loi organique n°99-209 du 19 mars 1999, le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie doit exprimer « *les orientations fondamentales en matière d'infrastructures, de formation initiale et continue, d'environnement, d'équipements, de services d'intérêt territorial et de développement économique, social et culturel* ».

Ce document, élaboré conjointement par le haut-commissaire et par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, n'est pas opposable aux tiers, quand bien même il doit être « *approuvé par le congrès, après avis des assemblées de province, du conseil économique et social et du sénat coutumier et après consultation des communes* ».

Toutefois, ce document sert de référence aux dotations de l'Etat aux collectivités de la Nouvelle-Calédonie puisque l'article 211 prévoit que « *les contrats de développement (...) sont compatibles avec les orientations retenues dans le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie* ».

Il s'agit donc d'aboutir à un véritable outil de prospective, permettant d'aider les responsables politiques à orienter leurs décisions en matière de politiques publiques, en offrant une vision transversale et globale et en apportant une réflexion stratégique sur les évolutions possibles du pays pour les prochaines décennies.

1999-2006

UNE PREMIÈRE TENTATIVE D'ÉLABORATION

Fin 1999 et durant l'année 2000, une première tentative d'élaboration du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie est menée. Neuf groupes de travail produisent état des lieux, état des besoins et objectifs. Une première synthèse est réalisée à partir de ces travaux.

Le projet est relancé en 2001 et aboutit en mai 2002 à une version plus complète, actualisée et cartographiée de l'état des lieux qui est approuvé par le comité de pilotage du projet. Cependant, pour des raisons diverses, il faut attendre 2004 pour que le processus soit relancé, notamment par la création en juin 2006 du Service de l'aménagement et de la planification (SAP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

NOUVELLE-CALÉDONIE 2025 : DES ACCORDS DE NOUMÉA À 2025

2006

CRÉATION DU SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Dirigé depuis 2 ans par Laurent Chatenay, le SAP a pour mission principale de préparer, en partenariat avec les services de l'Etat et en liaison avec les autres acteurs concernés, le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie. À ce titre, il est l'animateur principal du projet Nouvelle-Calédonie 2025.

L'équipe du SAP compte actuellement 7 personnes aux compétences multidisciplinaires (économiste, urbaniste, anthropologue, spécialiste de l'aménagement...) permettant d'assurer le rôle d'analyste stratégique du service. Un géographe spécialisé dans les systèmes d'informations géographiques et un économiste devraient rejoindre l'équipe prochainement.

2008-2009

PHASE DIAGNOSTIC

Lancée officiellement lors de la première conférence des acteurs de l'aménagement et du développement le 14 mai 2008 à Koné, la démarche baptisée « Nouvelle-Calédonie 2025 » prévoit l'élaboration du schéma d'aménagement et de développement en trois phases : diagnostic, orientations et moyens.

Une démarche participative large est lancée. Toutes les personnes intéressées par le projet peuvent s'inscrire dès lors qu'elles sont légitimes et représentatives d'un organisme, d'une association, etc.

Durant le second semestre 2008, les 9 ateliers du diagnostic* réunissent près de 500 inscrits issus des différentes administrations mais aussi des experts, des enseignants, des personnes issues du monde de l'entreprise, de la société civile, etc.

La synthèse de ces différents travaux est regroupée dans « Les rapports des 9 ateliers du diagnostic » publiés en janvier 2009, puis restitués officiellement à travers la seconde conférence des acteurs de l'aménagement et du développement réunie le 5 mars 2009 au centre culturel Tjibaou.

Dans la foulée, et afin d'enrichir le diagnostic, une phase de concertation est lancée auprès de trois types de publics dont il a été jugé qu'ils n'avaient pas suffisamment eu, ou pu prendre la parole jusque-là : le monde kanak, les jeunes et le monde de l'entreprise. Au total, 25 réunions de concertation sont organisées entre avril et juillet 2009 réunissant plus de 900 personnes sur l'ensemble du territoire.

Les rapports des 9 ateliers du diagnostic, les idées nouvelles issues des réunions de concertation ainsi que des analyses complémentaires permettent de produire le document « Nouvelle-Calédonie 2025 : Diagnostic et enjeux », publié en décembre 2009.

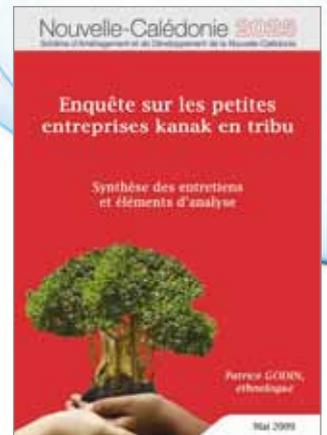
Le diagnostic étant établi et des enjeux formulés, la réflexion et le débat sur les orientations fondamentales à retenir en matière de développement économique, social et culturel, de formation, d'environnement, et d'aménagement peuvent alors être engagés.

**Solidarité sociale et égalité des chances ; Adéquation population-emploi ; Vie et performances des entreprises, Mondialisation ; Développement, culture et valeurs identitaires, Environnement et cadre de vie, Organisation spatiale-services à la population et activités, Organisation spatiale – occupation du sol, ruralité et urbanisation, Administration.*

NOUVELLE-CALÉDONIE 2025 : DES ACCORDS DE NOUMÉA À 2025

LES ÉTAPES DE LA DÉMARCHE NOUVELLE-CALÉDONIE 2025

- 1 ▶ Le diagnostic : l'actuel
- 2 ▶ Le projet de société : le souhaitable
- 3 ▶ L'identification des leviers d'action : les outils du changement
- 4 ▶ L'élaboration des stratégies de développement : le comment
- 5 ▶ La quantification des moyens et l'évaluation des résultats possibles, en fonction de scénarios potentiels : les modèles d'évaluation
- 6 ▶ La hiérarchisation des priorités et leurs modalités d'application : l'indispensable et les délais de réalisation
- 7 ▶ Le suivi et la mise à jour : les indicateurs et la mesure de la performance



NOUVELLE-CALÉDONIE 2025 : DES ACCORDS DE NOUMÉA À 2025

2010-2012

PHASE STRATÉGIQUE « ORIENTATIONS-MOYENS »

Compte tenu de la complexité des thématiques et de la richesse des données collectées, une analyse approfondie des enjeux et orientations identifiés par la phase diagnostic s'avère nécessaire.

L'équipe projet État/Nouvelle-Calédonie a ainsi recours durant toute l'année 2010 à des réunions de travail en groupes restreints avec des experts et des personnes ressources pour chacune des thématiques concernées. Près de 100 réunions de travail regroupant plus de 150 experts sont organisées.

En ce début d'année 2012, et à mi parcours de la phase « orientations-moyens », les objectifs sont de :

- ▶ Définir une vision d'avenir et un cap pour la Nouvelle-Calédonie à l'horizon 2025,
- ▶ Partager les éléments constitutifs d'un projet de société souhaité,
- ▶ Proposer des orientations fondamentales pour les 20 ans à venir,
- ▶ Définir les moyens à mettre en œuvre pour suivre ces orientations.

Cette étape clé du processus qui précède la rédaction du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie doit donc favoriser les rencontres et les échanges entre des personnes venant d'horizons différents afin d'approfondir les réflexions menées et de jeter les bases des orientations stratégiques du futur schéma.

Le moyen retenu pour cela est l'organisation de trois séminaires de deux jours entre février et avril 2012. Ils réuniront des personnalités issues du monde politique, des membres de la société civile et des techniciens autour de trois thèmes transversaux aux enjeux identifiés (citoyen, aménagement et développement durable, croissance). Ces séminaires s'articuleront autour de conférences d'experts et d'ateliers débats.

2012-2025

RESTITUTION DU SCHÉMA, APPROBATION, PUIS ACTUALISATION QUINQUENNALE

A l'issue des trois séminaires, le SAP rédigera le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie. Après sa finalisation programmée en juillet, il entrera dans un processus de validation. Le schéma sera en effet présenté pour avis aux provinces, aux associations de maires, au Conseil Economique et Social, au Sénat Coutumier, avant d'être soumis à l'approbation du Congrès de la Nouvelle-Calédonie vers le mois de septembre.

Le schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie fera ensuite l'objet d'une mise à jour quinquennale, comme prévu dans l'accord de Nouméa.

LES ÉLUS EN CHARGE DU PROJET NOUVELLE-CALÉDONIE 2025

Après Gérald Courtot et Simon Loueckhote, Gilbert Tyuienon est le membre du gouvernement en charge du projet Nouvelle-Calédonie 2025 depuis mars 2011.



LES DATES CLÉS

1999

Signature de l'accord de Nouméa prévoyant la réalisation d'un schéma d'aménagement et de développement

2008-2009

PHASE DIAGNOSTIC

14 mai 2008

Lancement officiel de la démarche Nouvelle-Calédonie 2025

Juin à décembre 2008

Réunions des 9 ateliers du diagnostic (près de 500 inscrits) sur l'ensemble du territoire

Janvier 2009

Publication des « Rapports des 9 ateliers du diagnostic »

Mars 2009

Restitution officielle de ces rapports lors de la seconde conférence des acteurs de l'aménagement et du développement

Avril à juillet 2009

Réunions de concertation (plus de 900 personnes) sur l'ensemble du territoire.

Décembre 2009

Publication de « Nouvelle-Calédonie 2025 : Diagnostic et enjeux »

2012-2025

FINALISATION DU SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DE LA NOUVELLE-CALEDONIE ET ACTUALISATION QUINQUENNALE

1999-2006

PREMIERE TENTATIVE D'ELABORATION DU SCHEMA

2006

Création du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie

2010-2012

PHASE STRATEGIQUE « ORIENTATIONS-MOYENS »

2010

Réunions de travail en groupes restreints avec plus de 150 experts

2011

Synthèse des travaux et élaboration de matrices

23-24 fév 2012

Séminaire « Citoyen » à Nouméa

14-15 mars 2012

Séminaire « Aménagement et Développement durable » à Lifou

4-5 avril 2012

Séminaire « Croissance » à Poindimié

Avril à juillet 2012

Rédaction du schéma

Juillet à septembre 2012

Processus de validation, présentation du schéma pour avis aux provinces, aux associations de maires, au Conseil Economique et Social et au Sénat Coutumier

Septembre 2012

Schéma soumis à l'approbation du Congrès de la Nouvelle-Calédonie

CRÉER LES CONDITIONS D'UNE COHÉSION SOCIALE INDISPENSABLE À L'ÉMERGENCE DE LA CITOYENNETÉ CALÉDONNIENNE

LA COHÉSION SOCIALE, CLÉ DE VOÛTE D'UNE CITOYENNETÉ CALÉDONNIENNE

Malgré des efforts importants, la société calédonienne connaît de nombreux clivages. Le sentiment que le système ne profite pas à tous reste vivace et engendre des comportements revendicatifs. Une partie de la population garde une vision négative du développement du pays et s'en sent exclue.

On constate 2 freins principaux à la création d'une citoyenneté calédonienne :

► Les inégalités socio-économiques

Le rapport inter quintile de la Nouvelle-Calédonie - indicateur utilisé pour mesurer les inégalités dans la répartition des richesses - est très élevé. Or, des études (OMS, OCDE, Banque mondiale, UNICEF) montrent que les inégalités socio-économiques créent des dysfonctionnements au sein des sociétés. En effet, dans les pays riches, à partir d'un certain niveau de développement, la croissance économique ne conduit plus à l'amélioration des conditions sociales et du bien être des populations. Au contraire, elle contribue à augmenter le fossé des inégalités entraînant des dysfonctionnements sociaux.

Une meilleure cohésion existe au sein des sociétés qui affichent les plus faibles écarts de revenus entre les riches et les pauvres : la vie au sein de la communauté y est plus forte, les niveaux de confiance sont plus élevés et la violence est moindre. La majorité de la population semble bénéficier d'une plus grande égalité.

► Une crise de repères identitaires et de valeurs sociétales

La crise identitaire actuelle, due à des évolutions sociétales dans lesquelles les valeurs traditionnelles sont soumises au défi de l'entrée dans la société de consommation, provoque une crise de repères identitaires et de valeurs sociétales qui constitue également un frein à la construction de la citoyenneté.

**La cohésion sociale
s'impose donc comme
l'élément fondamental à l'émergence
d'une citoyenneté calédonienne.**



PHILOSOPHIE DU SÉMINAIRE « CITOYEN »

Considérant le développement humain comme un enjeu social primordial de développement durable, ce séminaire pose la question de la cohésion sociale comme pilier indispensable à l'émergence de la citoyenneté calédonienne et comme condition incontournable de la pérennité d'un projet de société partagé.

La mission de ce séminaire est de réfléchir à la création des conditions nécessaires à la cohésion entre les différentes composantes de la société calédonienne pour favoriser un développement harmonieux et durable.

Le séminaire « Citoyen » tentera ainsi d'examiner tous les paramètres contribuant au développement de la qualité de vie des citoyens et notamment, les politiques de solidarité et d'égalité des chances. Il étudiera les vecteurs susceptibles de produire et d'entretenir du lien social. Il examinera, entre autres questions, celles relatives à l'éducation et à la formation, au logement, à la santé, à l'affirmation et l'expression des identités culturelles et artistiques, analysera les valeurs constitutives de la citoyenneté et proposera des pistes pour les développer et les renforcer.

Nouvelle-Calédonie 2025

Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie

MODULE CITOYEN

LE CAHIER DU CONTEXTE



IMAGINONS LES FUTURS POSSIBLES

www.nouvellecaledonie2025.gouv.nc



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie



Nouvelle-Calédonie 2025

Schéma d'Aménagement et de Développement de la Nouvelle-Calédonie

PHILOSOPHIE DU SÉMINAIRE « CITOYEN »

LES OBJECTIFS SONT DE :

- ▶ **Identifier** les facteurs de cohésion sociale ;
- ▶ **Lister** les leviers favorisant la création de lien social ;
- ▶ **Prendre conscience** des risques encourus par le pays si l'objectif de cohésion sociale n'était pas atteint.

THÈMES SOUS-JACENTS

Solidarité et égalité des chances

- ▶ Réduire des inégalités socio-économiques
- ▶ Renforcer des politiques de solidarité
- ▶ Améliorer l'accès au logement
- ▶ Pérenniser le système de santé

Adéquation population/emploi

- ▶ Consolider le marché de l'emploi
- ▶ Améliorer les performances éducatives
- ▶ Adapter les compétences à la construction du pays
- ▶ Affirmer une politique de l'emploi

Ouverture au monde

- ▶ Renforcer l'intégration régionale
- ▶ Préparer la population à l'ouverture sur le monde

- ▶ Développement, culture et valeurs identitaires
- ▶ Consolider l'émergence d'une identité néo-calédonienne

Développer les politiques culturelles

- ▶ Concilier les traditions de la culture kanak et les enjeux de la modernité

Gouvernance

- ▶ Renforcer l'implication des citoyens dans la vie de la cité

PROGRAMME DU SÉMINAIRE « CITOYEN »

22 FÉVRIER

- | | |
|--------------------|---|
| 8h00-9h00 | ▶ Accueil à l'hôtel Royal Tera |
| 9h00-9h30 | ▶ Discours officiels |
| 9h30-9h40 | ▶ Déroulé du séminaire et rappel des objectifs du schéma et de la démarche |
| 9h40-9h55 | ▶ Le point d'avancement de la démarche |
| 9h55-10h10 | ▶ Pause |
| 10h10-10h40 | ▶ Rappel du diagnostic |
| 10h40-10h50 | ▶ Méthodologie : pourquoi la prospective ? |
| 10h50-11h00 | ▶ Les tendances mondiales |
| 11h00-11h30 | ▶ Présentation du module (SAP) |
| 11h30-11h45 | ▶ Focus «Réinventer le lien» par Elena Lasida (Docteur en sciences économique et sociales, Institut Catholique de Paris) |
| 11h45-13h15 | ▶ Déjeuner |
| 13h15-17h45 | ▶ Les inégalités socio-économiques, frein à la cohésion sociale ? 13h15-13h30 Focus : « Répartition des richesses : corrélations entre inégalités et dysfonctionnements sociaux ? » par Laurent Châtenay (SAP) 13h30-17h15 Atelier : Quelles clés pour réduire les inégalités socio-économiques ? Animé par Olivier Sudrie (économiste Paris Nanterre), Eric Nosmas et Olivier Chardin (consultants) 17h15-17h30 Pause 17h30-17h45 Restitution de l'atelier |
| 17h45-18h45 | ▶ Pause et animation musicale |
| 18h45-19h15 | ▶ Focus « Technologies de l'Information et de la Communication et ouverture au monde » par Charlotte Ullmann, directrice de l'Observatoire du numérique. |
| 19h15-21h | ▶ Dîner |

▶ Point presse à 17h30

PROGRAMME DU SÉMINAIRE « CITOYEN »

23 FÉVRIER

8h-8h30

▶ Accueil

8h30-12h00

▶ Le lien social

8h30-8h45

Introduction

8h45-9h15

Focus : Mythe fondateur et construction d'une identité commune par Christophe Sand (Archéologue, Directeur de l'Institut archéologique de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique)

9h15-9h30

Pause

9h30-12h00

Ateliers croisés :

a | Quels sont les vecteurs du lien social ?

b | Où et comment créer du lien social ?

12h00-13h30

▶ Déjeuner

13h30-17h00

▶ Le lien social

13h30-15h30

Ateliers croisés :

a | Quels sont les vecteurs du lien social ?

b | Où et comment créer du lien social ?

15h30-15h45

Pause

15h45-17h00

Restitution

▶ **Point presse à 17h30**

INTERVENANTS

LAURENT CHATENAY

Titulaire d'un MBA Management International de l'Université de Dallas.

10 ans de carrière dans l'industrie pétrolière à divers postes de responsabilité d'une compagnie anglaise I.C.I Petrochemicals & Polymers.

Elu RPCR à la province Sud et au Congrès de 1995 à 1999, il a participé à la mandature de l'Accord de Nouméa.

Goro Nickel de 1999 à 2008 : trésorier adjoint d'Inco Limited (Canada) en 2000 et 2001 ; directeur des Affaires locales de 2004 à 2008.

Actuel chef du Service de l'Aménagement et de la Planification (SAP) du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, animateur de Nouvelle-Calédonie 2025.

FRANÇOIS SERVE

Ingénieur diplômé de l'Ecole Spéciale des Travaux Publics.

Titulaire d'un Master en urbanisme de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Montréal (Canada).

Chargé d'affaires, puis responsable du bureau des routes de la Direction de l'Équipement de 2006 à 2010.

Coordonnateur du SAP

VÉRONIQUE VIDAL

Anthropologue « Sociétés et cultures dans le Pacifique insulaire ».

Juriste droit public, de l'environnement et aménagement du territoire.

Consultante en développement durable et en gestion de l'environnement social.

Réalisation d'enquêtes et d'études sociales.

Réalisation d'études d'impact socio-économiques de projets miniers.

Mission expertise éco quartier.

Elaboration de plans d'action locaux « Agenda 21 ».

Spécialiste d'animation de Focus Groupes.

Coordonnateur du SAP

INTERVENANTS

OLIVIER SUDRIE

Diplômé de l'Ecole Normale Supérieure et titulaire d'un doctorat de sciences économiques, mention économie internationale, de l'Université Paris X.

Conseiller du ministre du Plan de la République du Sénégal de 1984 à 1986.

Maître de conférences à l'Université de Versailles depuis 1986.

Conseiller du directeur de l'institut international d'Administration publique (Premier ministre) de 1989 à 1991.

Conseiller économique du Directeur du Plan et de la Prévision économique du gouvernement de la Polynésie française de 2001 à 2009.

Chargé de mission de conseil économique auprès du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie depuis 2008.

Plus de 25 ans d'expérience dans le conseil de politique économique.

Spécialiste des études à composante macro-économique et financière, des évaluations de projets, de programmes et de politiques de développement, des analyses sectorielles.

CHARLOTTE ULLMANN

Titulaire d'un doctorat dans le domaine de la planification territoriale et de la géographie, de l'Institut de Géographie de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Auteur d'une thèse, réalisée à l'Institut de Géographie en partenariat avec la Caisse des Dépôts, sur « Les politiques régionales face à l'aménagement numérique : enjeux, stratégies, impacts ».

De 2006 à 2008, responsable des partenariats institutionnels et de la prospective territoriale au sein de la Caisse des Dépôts.

Actuelle directrice de l'observatoire numérique de Nouvelle-Calédonie.

CHRISTOPHE SAND

Directeur de programmes d'étude sur la préhistoire, la société traditionnelle et l'histoire coloniale de l'archipel ; et membre de programmes archéologiques en Polynésie occidentale et à Fidji.

Thèmes de recherche : premier peuplement Lapita, dynamiques culturelles préhistoriques et traditionnelles dans le Pacifique, conséquences de l'implantation européenne en Océanie, mécanismes d'appropriation du passé dans les processus de constructions identitaires contemporains.

Auteur d'une trentaine d'ouvrages, d'une centaine d'articles scientifiques en anglais et français et de plus de 300 rapports internes.

Récipiendaire en 2004 d'une médaille de bronze du CNRS, nommé chevalier des arts et des lettres en 2009 et président depuis 2009 d'ICOMOS Pasifika, branche régionale de l'instance internationale du patrimoine culturel liée à l'UNESCO.

Actuel directeur de l'Institut archéologique de Nouvelle-Calédonie et du Pacifique.

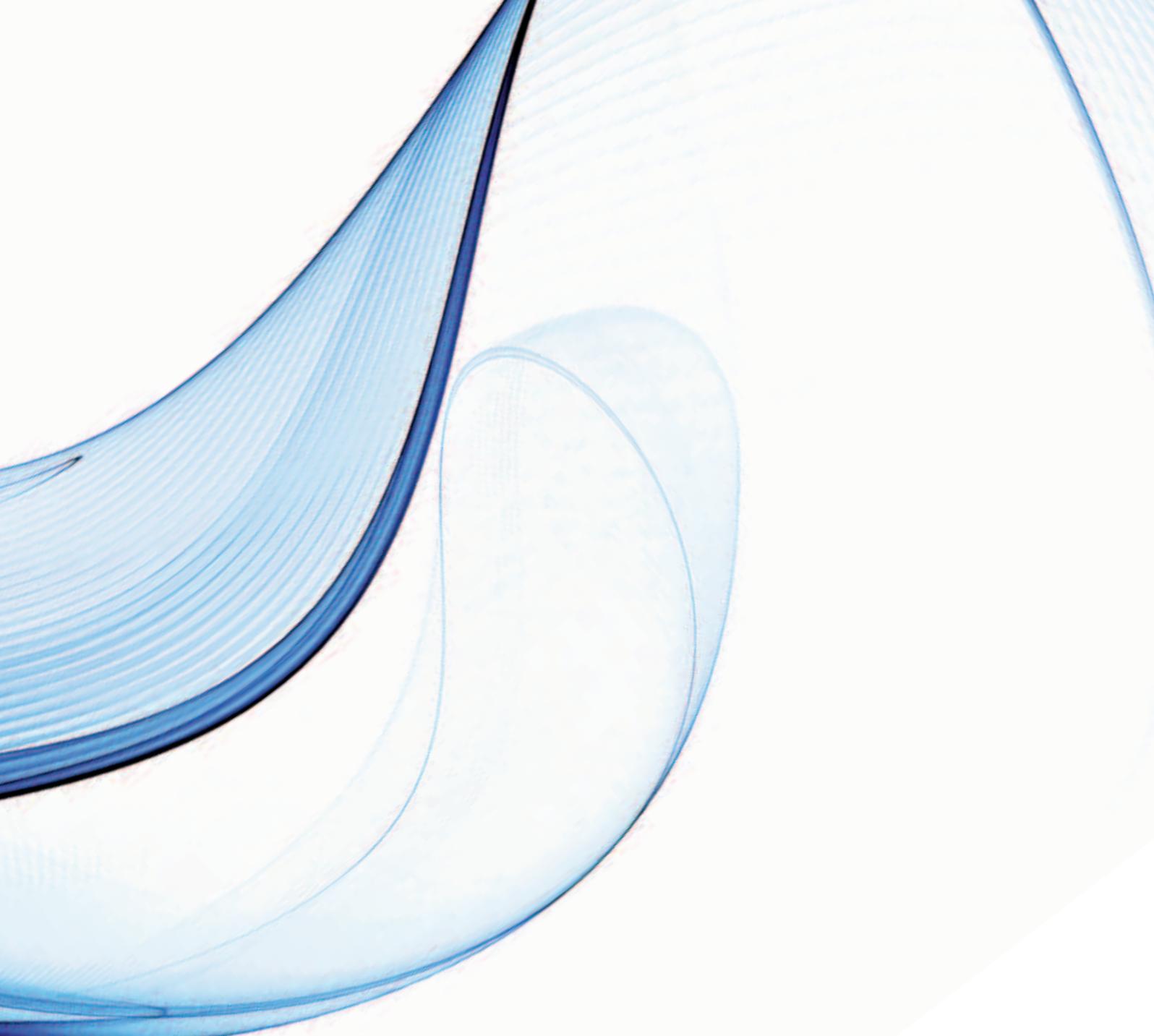
MERCREDI 14 ET JEUDI 15 MARS À LIFOU

SÉMINAIRE

« AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE »

Sous les thèmes « Aménagement et Développement durable », seront abordées pendant ces deux jours les questions relatives à l'économie du nickel, à l'agriculture, au tourisme, au transport...

Ces deux journées se dérouleront selon le même schéma que le séminaire « Citoyen » : alternance de conférences et d'ateliers débats.



Haut-Commissariat de la République
en Nouvelle-Calédonie



GOUVERNEMENT DE LA
NOUVELLE
CALÉDONIE

IMAGINONS LES FUTURS POSSIBLES